

Turquie-UE : La Turquie, « nouvelle frontière » de l'Europe (1/2)

mercredi 23 décembre 2009, par [Raphaël Métais](#)

Depuis quelques années et particulièrement depuis l'élection présidentielle française de 2007, la question de l'adhésion turque à l'Union européenne (UE) s'est enlisée dans des débats politiques sur la question de l'identité européenne de la Turquie. Cette question avait pourtant fait l'objet d'un consensus de la part des chefs d'Etats et de gouvernements lors du Sommet européen du 17 décembre 2004, au cours duquel l'ouverture des négociations avait été décidée.

Aujourd'hui, malgré la ratification par tous les Etats-membres du traité de Lisbonne, il apparaît de plus en plus clairement que l'Europe manque de perspectives d'avenir. Plutôt que de constituer un blocage, la perspective d'adhésion de la Turquie ne représente-elle pas davantage une opportunité d'avenir pour l'Europe ?

Lisbonne ou la mise en veilleuse du projet fédéral

La récente entrée en vigueur du traité de Lisbonne peut s'interpréter de deux façons concernant l'avenir de l'Union européenne. Pour certains, cela marque un progrès important en direction d'une Europe toujours plus intégrée. Le vote à la majorité qualifiée devient la règle et certains domaines échapperont dorénavant à la règle de l'unanimité. La diplomatie européenne est partiellement communautarisée : le Haut représentant pour les affaires extérieures devient vice-président de la Commission. Enfin, le Parlement européen devient co-législateur dans le domaine communautaire.

Mais le traité de Lisbonne doit davantage être interprété comme l'étape ultime d'une séquence historique, celle de l'intégration européenne. Les nouvelles dispositions institutionnelles sauvegardent en effet la puissance des Etats-membres. Ce sont les chefs d'Etats et de gouvernements qui ont nommé les nouvelles têtes de l'Europe, en prenant soin de ne pas faire émerger des personnalités capables de les concurrencer dans la direction des affaires européennes. La présidence tournante du Conseil de l'Union est maintenue, rendant ainsi le fonctionnement de l'Union plus compliqué, avec une forte participation des Etats-membres dans le processus décisionnel [1].

Pour Michel Rocard, l'Europe politique a été tuée par l'élargissement à des pays qui n'ont pas les mêmes intérêts que les membres fondateurs à faire de l'Union un acteur capable d'influencer les affaires du monde. Il résume ainsi la situation actuelle de l'Europe : « L'Europe politique est morte, donc, vive l'Europe ! » [2].

L'hypothèse de l' « Europe-monde »

Quelle Europe doit-on donc célébrer, si l'objectif fédéral semble inaccessible à court terme ? L'Europe doit trouver un projet d'avenir à l'image de la nouvelle frontière que Kennedy avait proposée au peuple américain lors de son investiture par le parti démocrate en 1960. L'hypothèse d'une « Europe-monde » [3] mérite, dans ce cadre, d'être entendue.

L'élargissement a été une réussite extraordinaire de l'Europe. Il a permis de stabiliser, de sécuriser et de développer tous les pays qui ont adhéré au projet européen. Dès lors, l'Europe pourrait accepter de renoncer à l'approfondissement pour mettre l'accent sur l'élargissement. L'objectif serait de parvenir à

une Union des démocraties, matérialisant l'avènement d'un nouvel ordre international basé sur le droit et non plus sur la puissance, celui de la « démocratie-monde ». Dans cette perspective, il n'y a pas de frontières ultimes. La Commission avait d'ailleurs relancé l'idée, en 1998, d'un partenariat transatlantique basé sur l'établissement d'une zone de libre-échange avec l'Amérique du Nord.

Cette perspective pour l'Europe semblera quasi hérétique aux partisans du statu quo et scandalisera certains fédéralistes. Pourtant, lors de la Conférence de La Haye en 1948, c'est bien l'idée d'une Europe effaçant l'échec de la Société des Nations qui a été avancée. Les origines officielles de la construction européenne - la déclaration Schuman du 9 mai 1950 - ont depuis éclipsé cette première dynamique. La méthode et les institutions communautaires ont indéniablement fait de l'ombre au Conseil de l'Europe, héritier de l'esprit de La Haye, qui regroupe aujourd'hui 47 Etats au sein d'un espace de coopération et de promotion des droits de l'homme.

La dynamique d'une Europe capable de démocratiser le monde, bien que crédible, semble néanmoins loin de pouvoir se réaliser dans l'immédiat. Cela suppose en effet une modification de l'article 49 du Traité sur l'Union européenne qui prévoit que « tout Etat européen » respectant les critères de Copenhague (standards politiques, économiques et juridiques correspondant aux pays de l'UE, définis en 1993) peut demander à devenir membre de l'UE. Cette perspective manque également de soutien politique, Michel Rocard étant le seul à s'être favorablement prononcé dans ce sens.

La « nouvelle frontière » de l'Europe

L'avenir pourrait bien, pourtant, se situer à mi-chemin entre l'idée d'une Europe renfermée sur elle-même et celle d'une Europe diluée à l'échelle mondiale. L'aboutissement des négociations d'adhésion avec la Turquie, lorsqu'elle respectera les critères de Copenhague et aura intégré l'acquis communautaire, obligera l'Europe à prendre une décision pour laquelle le courage lui a jusque-là manqué. Cette orientation se justifie d'autant plus qu'à bien des égards, la question de la frontière de l'Europe ne fait guère plus de sens. L'Europe est devenue une frontière entre civilisations, entre l'Occident et l'Islam. Mais il s'agit d'une frontière interne. L'Europe peine en effet à se distinguer de la civilisation islamique, tant par l'histoire que par la géographie. Les valeurs européennes, qui se veulent universelles, ne suffisent pas non plus. C'est fondamentalement la volonté de formuler un projet commun qui définit l'Europe.

Pourquoi, dès lors, refuser que l'Europe s'ouvre ? Il existe actuellement une formidable opportunité de démocratiser la relation entre l'Occident et l'Islam. L'Europe a réalisé avec succès le « rêve du Rhin » (réconciliation franco-allemande) et le « rêve de l'Oder » (intégration des pays d'Europe centrale et orientale). Concrétiser le « rêve du Bosphore », voilà peut-être la nouvelle frontière de l'Union européenne.

Raphaël Métais |

[Article original : Le taurillon](#)

Sources

Source : Le taurillon, le 22.12.09